

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 18/12/2025**BUDGET 2026 DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE : EKHOSCÈNES VOTE CONTRE
UN PROJET QUI COMPROMET L'AVENIR DE LA FILIÈRE**

Paris, le 18 décembre 2025 – Ekhoscènes, premier syndicat du spectacle vivant privé, a voté contre le budget 2026 du Centre national de la musique (CNM) lors de son Conseil d'administration du 16 décembre. En réduisant les moyens de l'opérateur tout en maintenant ses missions, l'État place le CNM dans une impasse budgétaire et fragilise l'ensemble de la filière musicale. Pour Ekhoscènes, ce budget marque un tournant : celui d'un opérateur contraint de gérer la pénurie plutôt que d'accompagner la transformation du secteur.

Un modèle clair, aujourd'hui abandonné

À sa création, le CNM reposait sur un principe simple et équilibré.

D'un côté, **une taxe sur la billetterie de spectacles** payée par le spectacle vivant privé, **dynamique car liée à l'activité réelle**, et **intégralement réinvestie** au service du secteur. Elle a été complétée depuis par une taxe sur le streaming.

De l'autre, **une dotation de l'État**, destinée à financer le fonctionnement, les missions transversales et les soutiens aux esthétiques hors périmètre fiscal, garantissant équité et continuité de l'action publique.

Ce modèle permettait au CNM de devenir **l'opérateur structurant**, capable d'accompagner les transformations de la filière et d'en préparer l'avenir, dans un partage clair des responsabilités entre l'État et les professionnels.

Ce modèle n'est aujourd'hui plus respecté.

Une rupture assumée avec le projet fondateur

Le budget du CNM pour 2026 adopté le 16 décembre, acte une rupture nette :

- **une baisse de 7 millions d'euros de dotation publique** ;
- **le maintien du plafonnement des taxes affectées**, à un niveau inférieur à leur rendement.

Concrètement, cela oblige le CNM à **puiser dans ses réserves** pour maintenir, à court terme, ses interventions.

Ce n'est ni une stratégie, ni une transition : **c'est un appauvrissement organisé**.

« Faire plus avec moins » : une impasse

Chaque année, le CNM doit remplir ses missions et faire davantage pour structurer, transformer la filière, et soutenir la diversité. Dans le même temps, l'État lui retire les moyens d'agir, en le privant :

- d'une dotation suffisante ;
- d'un accès complet à des recettes pourtant générées par l'activité de la filière elle-même, notamment la taxe sur la billetterie.

Le plafonnement de cette taxe a déjà privé le secteur de **5,8 M€ en 2024**, et **d'au moins 8 M€ en 2025**.

Cette logique enferme le CNM dans une gestion de court terme, faite d'arbitrages d'urgence, **au détriment de toute capacité de transformation**. Dans ces conditions, certaines missions sont en difficulté, notamment les politiques transversales (écologie, égalité, inclusion, innovation) ainsi que le soutien à des esthétiques (secteur classique et contemporain) dont le financement reposait sur l'engagement de l'État.

Présenter ce budget comme un budget « de transition » est trompeur. **C'est une impasse**.

Un avenir fragilisé, une confiance rompue

Le maintien du plafonnement des taxes affectées revient à détourner des ressources issues de la filière pour combler le budget général de l'État, sans aucun retour pour ceux qui les ont produites.

Ce choix n'est pas neutre. Il remet en cause un principe fondamental : **le consentement à l'impôt**, fondé sur l'idée que les ressources générées par la filière servent la filière.

En rompant ce pacte, l'État :

- fragilise la légitimité du CNM ;
- érode la confiance des professionnels ;
- met en danger la pérennité du modèle.

Un opérateur privé de ressources dynamiques, lisibles et acceptées est un opérateur **condamné à l'asphyxie**.

En réduisant sa dotation et en plafonnant les taxes affectées, l'État :

- prive la filière de ses propres ressources ;
- constraint le CNM à épuiser ses réserves ;
- transforme progressivement l'opérateur en **gestionnaire de la pénurie**, là où il devrait être un moteur de transformation.

La filière ne compensera pas ce désengagement. Elle ne peut pas, et elle ne doit pas.

Pourquoi Ekhoscènes refuse ce budget

Le rejet du budget 2026 par Ekhoscènes n'est ni une posture ni un blocage. C'est un **acte de responsabilité politique**, face à une trajectoire incohérente qui empêche le CNM — et la filière — de se projeter.

Le spectacle vivant privé ne peut plus être utilisé comme une variable d'ajustement budgétaire.

Ekhoscènes réaffirme des lignes claires :

- **mettre fin au plafonnement des taxes affectées**, pour que le CNM bénéficie pleinement de recettes issues de l'activité du secteur ;
- **clarifier le périmètre d'intervention du CNM**, afin que la dotation de l'État joue pleinement son rôle : soutenir les missions et esthétiques qui ne relèvent pas de la fiscalité affectée.

Adopter un tel budget, c'est faire un choix politique clair : **affaiblir durablement le CNM** et renoncer à une politique ambitieuse au service de la filière musicale.

Nous, contributeurs principaux de la taxe sur la billetterie – à hauteur de 70% de la collecte - avons été les artisans d'un projet ambitieux, nous ne saurions en être les spectateurs impuissants face à sa destruction.

La poursuite de cette logique pose la question de l'existence même du CNM et amène, dès à présent, Ekhoscènes à s'interroger sur sa place au sein de l'établissement.

À propos d'Ekhoscènes :

Ekhoscènes, syndicat national du spectacle vivant privé, premier syndicat de la branche, rassemble plus de 500 entreprises – producteurs de spectacles, exploitants de salles, directeurs de théâtres, diffuseurs, organisateurs de festivals, cabarets et compagnies de cabarets – dans toute leur diversité : PME, micro-entreprises, indépendants et groupes. Ekhoscènes accompagne ses membres dans un écosystème en mutation, défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et œuvre pour la liberté de création ainsi que le rayonnement des scènes en France et à l'international. À la fois force de représentation, lieu d'échange et espace de soutien, Ekhoscènes porte haut la voix des entrepreneurs du spectacle vivant privé, entre passion, audace et esprit collectif.

Contact presse :

Elise Lalanne Larrieu

elalanne@bonafide.paris

+ 33 7 60 56 78 65